

[Le soutien à l'entrée à l'école](#)

La Toute Petite Section

Les classes de Toute Petite Section, initiées par l'Education nationale en partenariat avec la Ville de Sevran et le département de Seine-Saint-Denis, accueillent **les enfants dès 2 ans. Six écoles maternelles proposent des classes TPS** : Marie-Curie, François-Villon, Les Primevères, Françoise-Dolto, Anatole-France et Emile-Zola. Toutes les demandes de place se font auprès de la Direction Enfance Enseignement Jeunesse lors de la campagne d'inscription à l'école maternelle et suivant le même processus (de janvier à mars).

- Renseignements auprès de la direction Enfance Enseignements Jeunesse : 01 41 52 41 55

Le projet petit-pas vers l'école maternelle

« **Cheminer tranquillement vers l'école en compagnie de ses parents** » Le projet petit-pas est un dispositif partenarial Education Nationale-Ville de Sevran, proposé à toutes les familles au moment de l'inscription en Petite Section de maternelle dans les écoles retenues. À partir du printemps, **au fil de huit séances, co-animées par les professionnels petite enfance municipaux et les enseignants, un petit groupe d'enfants et leurs parents vont doucement cheminer vers l'école maternelle.** Les enfants pourront découvrir, en partant d'un lieu d'accueil petite enfance, l'espace de l'école, la vie d'une classe de Petite Section et ainsi se préparer à devenir élève à la rentrée prochaine.

- Renseignements auprès de la direction Petite Enfance : 01 41 52 42 40

Le club des tout-petits

Pour préparer l'entrée en maternelle des tout-petits et faciliter leurs premiers pas en collectivité, le service Enfance organise **un accueil durant les mois de juillet et août au sein du Club des « Tout-petits »**. Les enfants sont accueillis 4 jours maximum par semaine en journée ou demi-journée (dans la limite de 4 semaines maximum). **Des activités adaptées sont proposées et encadrées par des animateurs sensibilisés aux rythmes des « tout petits »**. Bien que le club des Tout-petits soit particulièrement adapté aux enfants n'ayant jamais été accueilli en collectivité, il est ouvert à tous. Les inscriptions se font auprès de la Direction Enfance Enseignement Jeunesse lors de la campagne d'inscription à l'école maternelle.

- Ecole Primevères - 56, chemin de Savigny
- Renseignements auprès de la direction Enfance Enseignement Jeunesse : 01 41 52 41 55

DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE

Bâtiment "Béma"
2, rue Paul-Langevin

Tél : 01 49 36 52 40

Courriel : petite-enfance@ville-sevran.fr (petite-enfance@ville-sevran.fr)

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

rgba(255,255,255,1)